

DÉLIBÉRATION N°2024-111

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-neuf heures,
Présents : 49 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés : 18 la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 10 après convocation légale en date du 28 mars 2024, sous la
Votants : 59 Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEVOUX, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Gilles BIGOT, M. Claude BONNEFOI, M. Joël BRUN, M. Bernard COUDY, M. Frédéric DELCROS, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, MME Nathalie LESTEVEN, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, M. Hervé VIGIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à MME Marina BESSE
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Louis NAVECH
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUUNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU

Madame Maryline VICARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **15 AVR. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **15 AVR. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

Ce budget annexe regroupe le pôle de santé de Saint-Flour, les maisons de santé de Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort et Valuégols.

En dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général sont estimées à 139 300 €, en baisse de 22% (39 100 €) par rapport aux prévisions budgétaires 2023 principalement en raison d'une baisse annoncée des coûts EDF (- 6 000 € pour le Pôle de santé de Saint-Flour) et de dépenses ponctuelles réalisées uniquement sur une année (ADO pour les maisons de santé de Neuvéglise et Valuégols et taxe d'aménagement pour la maison de santé de Pierrefort).

Les charges de personnel, correspondant aux reversements de salaires, sont en légère baisse à 27 000 € (- 1 400 €).

Les charges financières s'élèvent à 29 100 €, en augmentation, avec le paiement des premières échéances du prêt de 500 000 € débloqué en 2023.

Des charges exceptionnelles pour 2 000 €, la dotation aux amortissements pour le pôle de santé de Saint-Flour de 82 286 € et le virement à la section d'investissement de 113 788,97 € complètent ces dépenses.

En recettes de fonctionnement, les produits des services estimés à 39 000 € correspondent aux charges payées par les occupants du pôle de santé de Saint-Flour.

Les autres produits correspondant aux loyers sont prévus en hausse à 118 000 € (+ 6 500 €) avec :

- les loyers en année pleine pour l'extension de la maison de santé de Neuvéglise,
- les loyers calculés pour 4 mois, conformément aux protocoles d'accord signés en date du 16 mai 2022 pour la maison de santé de Valuégols,
- les loyers du pôle de santé de Saint-Flour avec ajustement à la baisse lié au départ du pôle mammographie le 30 avril.

Les autres produits exceptionnels, pour un montant de 6 000 €, correspondent à des primes CEE à percevoir pour les travaux de la maison de santé de Valuégols.

La participation du budget général s'élèverait à 122 069 €, en baisse de 10%. Elle est nécessaire :

- pour financer au pôle de santé de Saint-Flour les dépenses liées aux amortissements et au fonctionnement du service non couvert par les loyers ;
- pour couvrir, pour les maisons de santé de Neuvéglise, Pierrefort et Valuégols, le remboursement des annuités d'emprunt, les assurances, la taxe d'aménagement et les frais de personnel dans l'attente de la perception des loyers qui permettront de rembourser ces sommes au budget général.

A ces recettes, s'ajoutent l'excédent de fonctionnement reporté de 53 988,97 € et l'amortissement des subventions pour le pôle de santé de Saint-Flour pour 52 917 €.

En dépenses d'investissement :

- Au pôle de santé de Saint-Flour, sont prévus pour un montant de 39 589,40 €, le changement des écrans, des travaux à réaliser dans le bureau de la sage-femme et dans l'ancien bureau de radiologie afin d'y installer un pôle de prévention. Ces derniers travaux seront financés par une subvention d'équipement du budget général de 20 000 € ;
- A la maison de santé de Neuvéglise, un ajustement des crédits budgétaires est nécessaire à hauteur de 21 100,21 € relatif au coût définitif de l'opération ;
- A la maison de santé de Pierrefort, les crédits sont inscrits en dépenses pour un montant de 379 979,35 € et en recettes pour 457 931,62 €, à hauteur de l'AP/CP votée par délibération le 7 avril 2023 ;

- A la maison de santé de Valuégols, des crédits supplémentaires de 16 694,23 € sont inscrits, le coût définitif de l'opération réel étant prévu légèrement supérieur au coût prévisionnel de l'opération, en raison notamment du montant des actualisations estimées à 36 900 €. Une subvention de 14 000 € du fonds chaleur viendra en complément des financements déjà obtenus.

Le remboursement du capital d'emprunt pour 78 200 € et l'amortissement des subventions s'ajoutent à ces dépenses.

En recettes d'investissement, s'ajoutent aux subventions, le résultat reporté pour 120 738,31 €, la dotation aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement.

Vu le budget primitif 2024 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 391 974,97 € (373 934,40 € en 2023)
- Section d'investissement : 1 396 340,53 € (1 618 385,76 € en 2023)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

↓ **ADOpte le Budget Primitif 2024 MAISONS TERRITORIALES DE SANTE, tel qu'il figure en annexe à la délibération.**

POUR : 58 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRAUD

The image shows a circular official stamp of the Communauté de Communes de Saint-Pourçain. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" around the top edge and "SAINT-POURÇAIN COMMUNAUTÉ" around the bottom edge. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.

La secrétaire de séance,

Maryline VICARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Maryline Vicard", is written on the page.

15187 Code INSEE	SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ MAISONS TERRITORIALES DE SANTE	BP 2024 M57
----------------------------	--	------------------------------

ARRETE - SIGNATURES

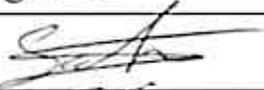
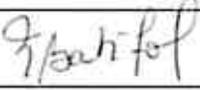
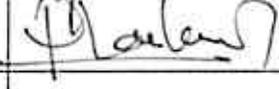
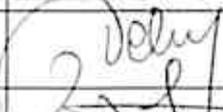
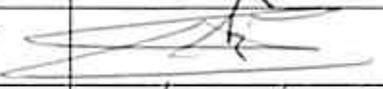
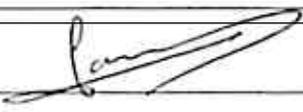
Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77
 Nombre de membres présents : 69
 VOTE : Pour : 58
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend pas part au vote : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire,
réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 10 avril 2024

Date de convocation : 28 mars 2024

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANTONY Béatrice		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
BATIFOL Nicole		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BERTHET Jean-Paul		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
VIGIER Hervé		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou HUGON Albert		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

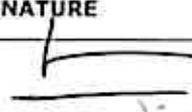
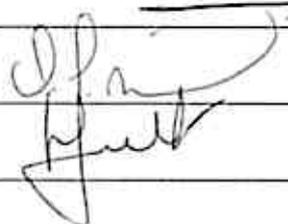
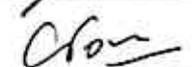
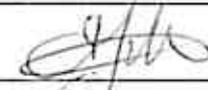
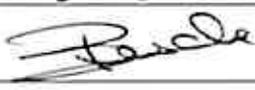
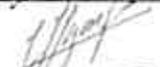
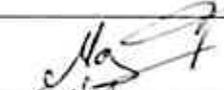
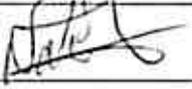
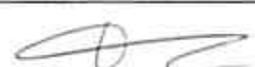
Accusé de réception en préfecture
015-200066560-20240410-DELIB2024-111-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

15187
Code INSEE

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE
MAISONS TERRITORIALES DE SANTE

BP 2024
M57

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PETITIMBERT Marie	
GUIBERT Martine		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JOUVE Jean-Pierre		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
LAMAT Adrien		POUGNET Marc	
LESTEVEN Nathalie		PRIVAT Jean-Claude	
MALLET Annick		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
MATHIEU Philippe		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MAURY Bernard		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		RICHARD Jeanine	
MIRAL Daniel Ou GUY Michel		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MOULIADE Gérard		ROUSSEL Robert	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NEGRE Marine		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VICARD Maryline	
RISS Christian ou ROUCHES Baptiste		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente de Saint-Flour Communauté,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 10 avril 2024

; et de la publication le

La Présidente,
Céline CHARRIAUD

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-111-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

